



**Séance du 17 avril 2024**  
**Délibération n°69 -17042024**

**OBJET : Délibération RH – Poste de Directeur-trice Animateur-trice Jeunesse**  
**SERVICES JEUNESSE**

**M. Philippe GUIARD, Vice-président**, rappelle au Conseil d'Administration que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,  
Vu le tableau des emplois et des effectifs,  
Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,  
Vu l'avis favorable du comité social territorial du 15 mars 2024,

M. Philippe GUIARD expose qu'il est nécessaire de :

- De supprimer un poste de « Directeur-trice Animateur-trice »
- À compter du 1<sup>er</sup> mai 2024
- À temps complet 35/35<sup>ème</sup>
- Sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints Territoriaux d'Animation
- De créer un poste de « Directeur-trice Animateur-trice Jeunesse »
- À compter du 1<sup>er</sup> mai 2024
- À temps complet 35/35<sup>ème</sup>
- Sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints Territoriaux d'Animation

**Explications données, le Conseil d'Administration, après délibération et à l'unanimité,**

- ⇒ **VALIDE** la suppression d'un poste de « Directeur-trice Animateur-trice », à temps complet (35/35<sup>ème</sup>), sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints Territoriaux d'Animation, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.
- ⇒ **VALIDE** la création d'un poste de « Directeur-trice Animateur-trice Jeunesse », à temps complet (35/35<sup>ème</sup>), sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints Territoriaux d'Animation, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Nombre de membres en exercice : ..... 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : ..... 17

Vote :

POUR : ..... 17

CONTRE : ..... 00

ABSTENTION : ..... 00

Pour EXTRAIT CONFORME  
CRAON, le 17 avril 2024



Philippe GUIARD  
Vice-président



Département de la MAYENNE  
**CIAS DU PAYS DE CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 avril à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 08 avril 2024, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

**PRESENTS :** BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GUIARD Philippe, RESTIF Vincent, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé, TRICOT Marina.

**EXCUSÉS :** DEMENAIIS Marie-Hélène, DESHOMMES Catherine, GOHIER Odile, CLAVREUL Yannick, GUIOUILIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa.

Mme Chantal GODARD  
M. Christophe BOURDAIS  
Mme Patricia RENAULT  
M Aristide BOURBON  
Mme Laurence MANCEAU  
Mme Aurélie MAHIER  
M Raymond PLANCHAIS

pouvoir donné à M. Jean-Pierre TESSIER  
pouvoir donné à M. Vincent RESTIF  
pouvoir donné à M. Hervé TISON  
pouvoir donné à Jean-Eudes GAUBERT  
pouvoir donné à Christine de PONTFARCY  
pouvoir donné à Philippe GUIARD